

ÉDIT DE NANTES HABITAT JEUNES

*Projet associatif
2025*



Edit de Nantes
Habitat Jeunes



Projet associatif

Validé par le Conseil d'administration du 27-02-2025

En 2023, l'association Édit de Nantes Habitat Jeunes s'est engagée dans une démarche participative pour élaborer un nouveau projet associatif, le dernier datant de 2011. Cette démarche a été portée pendant une année.

Le contexte global dans lequel s'inscrit ce travail aura été marqué par de multiples sources d'inquiétude : stagnation voire recul des financements publics, tensions sur l'accès au logement, crise du logement social, accès au travail difficile pour certains jeunes corrélé aux problèmes du logement et à la baisse des APL, dégradation de la santé mentale pour certains jeunes, interrogations sur l'avenir.



Quelques jalons marquants de notre histoire

16 février 1931

L'association, comme son nom l'indique, fait ses premiers pas au sein de la communauté protestante nantaise. Elle se nomme « Foyer nantais de la jeune fille ». Son objectif est « d'offrir à des jeunes filles isolées de 16 à 23 ans, et ce, quels que soient leur nationalité, leur profession, leur milieu social et leur confession religieuse, quelques-uns des avantages matériels et moraux dont elles sont privées ». Le foyer s'installe au 1, rue de Gigant à Nantes, près du temple protestant nantais.

1937

L'association est reconnue d'utilité publique.

1979

L'association devient membre de l'Union Nationale des Foyers de Jeunes Travailleurs (UNFJT) et s'engage à soutenir l'émancipation des jeunes grâce à un accompagnement individuel et collectif.

Années 80

Le foyer est agrandi et rénové ; le service de restauration permet de servir jusqu'à 350 repas par jour.

Années 90

Des extensions sont entreprises, et le service Passerelle Logement est créé pour aider les jeunes à trouver un toit. Ce service est désormais connu sous le nom de CLLAJ (Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes).

Années 2000

De nouvelles résidences ainsi que des foyers-soleils sont ouverts : Résidences Belem, Océane, Grand Voile, Jules Verne, Foyers Soleil Quai 37, Héol.

Aujourd'hui, après plus de 90 ans d'existence, Édit de Nantes Habitat Jeunes accueille plus de 1600 jeunes par an.

Nos atouts en 2025

Depuis 2011, date de notre dernier projet associatif, Édit de Nantes Habitat Jeunes a beaucoup augmenté ses capacités d'accueil.

L'association a développé un service logement capable d'accompagner les jeunes vers une autonomie par le logement : c'est la mission du CLLAJ (Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes).

Elle s'est également pleinement engagée dans la démarche RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations). Celle-ci est devenue, au fil des années, un axe central dans notre mode de fonctionnement.

Aujourd'hui en 2025, nos forces associatives sont nombreuses, solides et porteuses d'avenir. L'association peut compter sur :

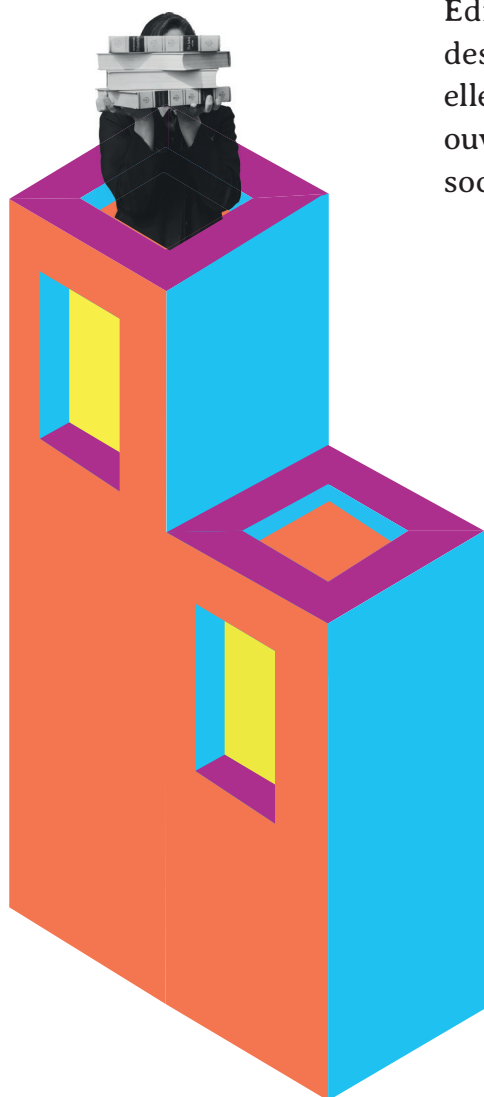
- des jeunes résident·es, issu·es de milieux sociaux très divers. Dans nos différents lieux, les professionnel·les d'Édit de Nantes Habitat Jeunes pratiquent, au quotidien, le respect, l'écoute et la bienveillance à l'égard des jeunes. Les jeunes résident·es sont source de propositions.
- des logements bien entretenus et une implantation géographique favorable à l'insertion.
- un accompagnement des jeunes aux multiples facettes.
- des équipes de salarié·es motivé·es, capables de s'adapter, compétent·es, ouvert·es à la formation permanente, doté·es d'une bonne expertise sur les dispositifs d'aides aux jeunes et les réseaux de partenaires.
- une nouvelle Direction Générale. Un Comité de Direction renouvelé, impliqué, collégial, à l'écoute des salarié·es et des jeunes.
- une gouvernance investie et active.
- des réseaux de partenaires qui reconnaissent notre mission et notre action, le sens de l'intérêt général porté par Édit de Nantes Habitat Jeunes, notre implication dans les projets de développement de la Métropole nantaise.

Des valeurs portées, vécues au quotidien

Si Édit de Nantes Habitat Jeunes s'est durablement référée aux valeurs du protestantisme, l'association s'inscrit aujourd'hui dans l'esprit des mouvements d'Éducation populaire (voir référence en annexe). Elle porte toujours avec conviction des valeurs humanistes : respect de chaque être humain, solidarité, émancipation, citoyenneté, respect de l'environnement.

Édit de Nantes Habitat Jeunes défend les valeurs républicaines : liberté, égalité, fraternité. Elle s'appuie sur les principes de laïcité tels qu'ils ont été pensés par les législateurs en 1905 : séparation des Eglises et de l'Etat, respect de toutes les croyances.

Édit de Nantes Habitat Jeunes veut accueillir et se mettre à l'écoute des jeunes dans la diversité de leurs profils, respecter ce qu'ils et elles sont, les accompagner dans leur devenir d'adultes responsables, ouverts, voire engagés dans la construction d'une société de cohésion sociale.



Notre raison d'être aujourd'hui avec les jeunes

Pour nous, Édit de Nantes Habitat Jeunes, les jeunes sont des personnes ressources en chemin pour s'affirmer comme des adultes debout et épanouis, des citoyen·nes ouvert·es et responsables.

La jeunesse est une étape de la vie. C'est une période charnière d'entrée progressive dans la vie d'adulte ; elle est faite d'expérimentations, d'avancées, de reculs, de tâtonnements, voire d'échecs. C'est un moment d'incertitude, de transition, de mobilité, plus ou moins compliqué selon les parcours de chacun·e.

Les jeunes que nous accueillons aujourd'hui évoluent dans un contexte de bouleversements majeurs : montée de l'individualisme, inégalités sociales et territoriales croissantes, dérèglement climatique...

Ces réalités peuvent générer auprès d'une partie des jeunes des interrogations, de l'anxiété sur l'avenir de la planète, de notre société, sur leur avenir personnel.

Notre organisation associative vise à être un pilier de soutien et de sécurité pour ces jeunes, en favorisant leur émancipation grâce à un accès au logement, et à un accompagnement qui valorise la solidarité et le partage.



*Nous affirmons que les jeunes
sont notre richesse
et notre avenir.*



Notre vision pour demain et nos missions

Édit de Nantes Habitat Jeunes doit permettre à des jeunes actif-ves ou en formation d'accéder à un « logement accompagné », première étape visant à développer leur autonomie, à favoriser leur émancipation dans la société, dans leur parcours citoyen. Nous apportons des réponses diversifiées pour aider les jeunes vers l'autonomie.

Nos résidences et le service CLLAJ doivent servir de tremplin. Nos salarié-es sont à l'écoute, au service de ces jeunes de 16 à 30 ans qui sont dans la vie active ou qui en sont tout au début.

Notre action, pleinement inscrite sur le territoire métropolitain, se déploie en écho aux enjeux de jeunesse et d'habitat mais aussi de vitalité économique et de cohésion sociale.

Nous avons des repères, des ambitions, qui guident notre vision et nos projections pour demain. Nos fondamentaux incluent l'engagement territorial, l'action dans le cadre des politiques de la jeunesse, la collaboration avec les partenaires locaux, la recherche de cohésion sociale, l'innovation et le développement cohérent de nos offres de logement et de services.

Les jeunes hébergé-es ont des profils variés : en formation alternante (55 % en résidences et 23 % en logements diffus – données 2023), emplois précaires, temps partiels, ou demandeur-euses d'emploi. Dans les résidences, 22 % d'entre eux viennent de Nantes, 35 % d'une région autre que les Pays de Loire, contre 70 % originaires de Nantes en logements diffus. Chaque jeune peut recevoir un soutien socio-éducatif personnalisé, portant sur l'emploi, la santé, les démarches administratives et d'autres sujets. Des professionnel·les évaluent leur situation pour les aider à avancer dans leurs projets.

Le logement est essentiel pour l'autonomie des jeunes, avec des solutions flexibles adaptées à chaque parcours. Les jeunes peuvent vivre dans des logements, accompagnés ou non, pendant 1 à 24 mois. Nous favorisons le vivre ensemble à travers des animations collectives, des échanges culturels, des débats.

Nous collaborons avec les acteurs locaux : nous sommes présent-es dans plusieurs communes de la métropole nantaise et reconnues par les équipes municipales et le Conseil Départemental 44 sur les questions de logement pour les jeunes.



Nos orientations pour les années 2025-2029 :

Nous renouvelons notre engagement en tant qu'association reposant sur les valeurs de l'Éducation populaire. Nos six orientations prioritaires pour les cinq années à venir sont :

POURSUIVRE NOTRE ENGAGEMENT POUR LE LOGEMENT DES JEUNES

- Édit de Nantes Habitat Jeunes va continuer sa politique d'offre de logements de qualité aux jeunes de 16 à 30 ans et proposer un accompagnement adapté à leurs besoins.
- L'association s'inscrit dans les politiques de l'État et des collectivités territoriales concernant le soutien aux jeunes en difficulté, mais son projet vise toujours à mêler divers profils de jeunes : la rencontre et le brassage de toutes les différences sociales permettent une émancipation et une insertion réussies. Une attention doit donc être portée sur le maintien de la diversité des publics jeunes accueillis.

METTRE EN PLACE LES CONDITIONS D'UNE GOUVERNANCE PÉRENNE

- Nous voulons redéfinir les conditions d'adhésion, notamment pour les jeunes logés par l'association, définir les droits et les devoirs des adhérent-es.
- Nous voulons garantir une gouvernance associative fondée sur des bénévoles impliqués, et le renouvellement régulier du conseil d'administration ; veiller à ce que ses membres puissent exercer des responsabilités dans le cadre de commissions, de groupes de travail, représentations à définir.
- Le Bureau doit mettre en œuvre les orientations du Conseil d'Administration, organe délibératif à part entière, garant des valeurs et des orientations de l'association. Le Bureau favorise l'échange contributif avec la Direction Générale, celle-ci disposant d'une délégation générale pour conduire l'action de l'association.
- Les conditions d'entrée au CA, d'élections au Bureau et aux postes de Présidence, Vice-présidence, trésorerie et secrétariat doivent être formalisées.



S'APPUYER SUR LA MOBILISATION DES PROFESSIONNEL·LES

- Édité de Nantes Habitat Jeunes s'incarne dans l'action quotidienne des professionnel·les de l'association. Leur expertise, leur professionnalisme, leur mobilisation, permettent la qualité des services mis en œuvre au bénéfice des jeunes.
- Dans le cadre de la Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO), Édité de Nantes Habitat Jeunes veut favoriser le travail collectif, l'échange de bonnes pratiques, l'investigation, la montée en compétences, la modernisation des outils. Elle fait le choix du dialogue social et de l'amélioration continue de la qualité de vie au travail.

INNOVER DANS L'OFFRE DE LOGEMENTS ET DE SERVICES

- Agissant sur le territoire attractif d'une métropole en pleine mutation, marquée par la crise du logement (rareté et cherté de l'offre, notamment vers les publics jeunes), nous devons répondre en augmentant l'offre de logements (des logements confortables et accessibles, inscrits dans un modèle de développement durable).
- Acteur associatif, à but non lucratif, face à une forte concurrence et aux incertitudes en matière de soutien de la puissance publique, il est important de diversifier notre offre, en fonction des besoins des jeunes.
- Il nous faut également renforcer le CLLAJ : pour être pleinement reconnu et soutenu comme un espace d'accueil, référent logement à l'échelle de la métropole nantaise, ouvert aux jeunes de 16-30 ans en difficulté sociale ou non. Il peut être un lieu-ressources dans lequel les jeunes prennent des initiatives, rencontrent des professionnel·les pour leur expertise, reçoivent des aides spécifiques.
- Pour innover, nous devons pouvoir compter, si besoin est, sur le plateau partenaires existant, sur le concours et le partenariat d'autres associations.

GARANTIR L'ÉQUILIBRE ÉCONOMIQUE DE L'ASSOCIATION

- La fragilité économique actuelle liée au renchérissement des coûts immobiliers et de gestion, l'incertitude voire le recul des financements publics obligent l'association à retrouver un équilibre financier dont nous avons fixé l'échéance à 2026.

- Cela implique de questionner nos façons de faire, d'innover, de renforcer les compétences internes et de maximiser les financements extérieurs.
- Rétablir et dégager des marges de manœuvre financières nous sont devenus indispensables pour innover, faire face aux aléas économiques, associer les salarié·es par de l'intéressement compatible avec les réserves nécessaires.

DÉVELOPPER LES PARTENARIATS

- Il est nécessaire de maintenir notre présence, la plus active possible, dans les réseaux URHAJ et UNHAJ, avec une attention particulière sur les synergies à construire avec les adhérent·es de l'UHRAJ à l'échelon de la métropole et du département.
- La visibilité de l'association doit être renforcée dans les réseaux liés au logement des jeunes. Au regard des enjeux, nous devons travailler notre visibilité, notre crédibilité. Nous pouvons avoir comme objectif d'être représentés dans les instances participatives métropolitaines, les commissions de l'État, au sein des acteurs du logement social. Nous devons réfléchir à l'accueil de personnes morales au sein du Conseil d'Administration.
- Les partenariats passant par des réflexions et actions menées avec des collectivités territoriales et acteurs locaux du logement sont essentiels.

Pour réaliser ce projet associatif, il nous faut donc poursuivre notre développement tout en innovant, répondre au plus près aux besoins des jeunes, rétablir un équilibre économique, renforcer notre présence dans les réseaux locaux.

Ensemble, jeunes, professionnel·les et administrateur·rices, nous réussirons à faire grandir Édit de Nantes Habitat Jeunes dans les cinq années à venir.

Un comité de suivi sera établi pour évaluer régulièrement, à l'aide d'indicateurs prédéfinis, l'avancement du projet et ajuster les actions nécessaires.

Annexe

CADRE DU TRAVAIL SUR LE PROJET ASSOCIATIF

Groupe-projet : Guy Boré, Annie Chahine, Brigitte Dejean-Bouhier, Claire Le Péhun, Jean-Pierre Poyard, Bernard Priou, administrateurs et administratrices ; Cécile Valla, Directrice Générale.

Accompagnement : Anne Postic, consultante.

Personnes auditionnées :

- Pascal Pras, Vice-président de Nantes Métropole en charge de l'habitat, projets urbains, urbanisme durable
- Virginie Chahine, Nantes Métropole, Direction de l'Habitat, Responsable service PLH, programmation, peuplement
- Valérie Coussinet, Conseillère municipale Ville de Nantes, en charge de la vie étudiante et du logement des jeunes
- Axel David, Directeur général USH Pays de La Loire
- Salvatore Iannuzzi, Directeur général adjoint Nantes Métropole Habitat
- Benoît Drapeau, Directeur de l'Association Régionale des Missions Locales
- Isabelle Rabaud, Référente de pôle et référente santé, ARML
- Éric Wihelm, Directeur Étape jeunes Anjorant association l'Étape
- Corine Genaudeau, Psychologue EMPP, intervenante dans deux résidences

RÉFÉRENCE À L'ÉDUCATION POPULAIRE

« Il n'existe pas de définition arrêtée de l'éducation populaire, mais des définitions. Parce que son histoire est intimement liée aux différents courants de pensées qui l'ont construite, chaque association, réseau, mouvement, actrice ou acteur qui s'en réclame porte une conception particulière... Mais il y a des constantes qui, sans être exclusives, caractérisent l'éducation populaire :

- *la finalité transformatrice de la société ;*
- *l'objectif de contribuer à l'émancipation individuelle et collective ;*
- *l'attachement à une pédagogie active reposant sur le principe que chaque personne est porteuse de savoirs, tous étant « sachant » et « apprenant » ;*
- *la reconnaissance du droit à l'expérimentation, au « tâtonnement » dans son rôle de laboratoire de l'innovation sociale ;*
- *le portage des actions par des structures à but non lucratif dès lors qu'elles s'inscrivent dans une visée d'intérêt général ;*
- *l'attachement au développement de la qualité de vie sur les territoires. »*

Source : *Une exigence du XXI^e siècle*, Christian Chevalier et Jean-Karl Deschamps, Journal officiel de la République française, Mandature 2015-2020 – Séance du mardi 28 mai 2019



Edit de Nantes
Habitat Jeunes

9 rue de Bréa, Nantes
02 40 73 41 56

siege@edit-nantes.fr
www.edit-nantes.fr